

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI  
UNITE - EGALITE - PAIX

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

LE PREMIER MINISTRE  
LE MINISTRE DU BUDGET



2017-173/PR/MTRA

**DECRET N°**

Portant nomination de Monsieur Dabar Adaweh Ladiéh en qualité de Directeur Général de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE GOUVERNEMENT

\*\*\*\*\*

- VU La Constitution du 15 septembre 1992 ;
- VU La Loi n°65/AN/99/4ème L du 13 janvier 2000 portant création de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti (SIHD) ;
- VU Le Décret n°99-0077/PRE du 08 juin 1999 portant réforme des Sociétés d'Etat, D'économie mixte et des établissements publics à caractère Industriel et Commercial ;
- VU Le Décret n°2000-0029/PR/MERN du 03 février 2000 portant statuts constitutifs de la "Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti" ;
- VU Le Décret n° 2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU Le Décret n° 2016-110/PRE en date du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- VU Le Décret n°2016-148/PRE du 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Energie et des Ressources Naturelles.

Le conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 Avril 2017

**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Monsieur Dabar Adaweh Ladiéh, précédemment en service à l'Agence Djiboutienne des Routes, est nommé Directeur Général de la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti en remplacement numérique de M. Omar Assoweh Guedi, nommé Conseiller Technique du Ministre auprès de la Présidence Chargé des Investissements.

**Article 2 :** Le présent décret prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Djibouti, le 14 MAY 2017  
Le Président de la République  
Chef du Gouvernement

